

# Sommaire

Numéro 242



Le mot du président ..... page 1  
Sommaire ..... page 2  
Infos siège ..... page 3

## COMMISSION DU CENTENAIRE

Le point sur la commission (L.-Ph. Arsonneau) ..... page 4

## ÉDITORIAL

Qui sommes-nous ? (F. de Bertbier) ..... page 5

## INFORMATION

Conseil d'administration de novembre 2009 (F. de Bertbier) ..... page 6

## MESSE ANNUELLE

page 10

## LA RANAT

La réunion des associations nationales de l'armée de terre ..... page 12

## VIE DES ÉCOLES

page 13

## MÉMOIRE & PATRIMOINE

Cérémonie de Méximieux (G. Blanchard) ..... page 21  
Opération Sussex 2009 (JM Kippeurt) ..... page 23  
Tournez manège (A. Ibanez) ..... page 26

## FORUM DE LA PENSÉE MILITAIRE

page 27

## REVUE DE PRESSE

page 28

## VIE DES SECTIONS

page 29

## VIE DES PROMOTIONS

page 61

## FRANCOPHONIE

page 73

## COMPLÉMENT D'ARTICLE

page 74

## ÉTAT CIVIL

page 75

## OUVREZ LE BAN !

page 75

## HOMMAGES

page 76

## RÉCRÉATION

Un cuisinier français (P. Havard) ..... page 88  
La vaccination (L. Maitre) ..... page 90

## COURRIER DES LECTEURS, MOTS CROISÉS

page 91

## BIMBELOTÉRIE

page 92

## INFORMATIONS DIVERSES

page 92

NDLR : Notre Journal, comme notre association, se situe au-delà de toute conviction politique, philosophique ou religieuse. Nous sommes au service des membres de l'association, et au service de la communauté nationale. Les articles proposés dans le Journal n'engagent que leurs auteurs auxquels il est simplement demandé de respecter l'esprit qui anime l'association.

# Le mot du président

## Mes vœux pour 2010

En 2010 notre vénérable association, notre vénérable « mutuelle », va fêter son centenaire.

Cette fête qui aura lieu le 5 juin 2010 au palais des congrès de Versailles doit être une réussite.

Nos écoles, au fil des ans, ont été constituées pour donner une éducation aux enfants qui durant les siècles passés étaient à charge des régiments, d'où le terme « enfants de troupe ». Nous sommes les héritiers des « enfants de troupe », mais aucun d'entre nous n'a été « enfant de troupe ». Nos écoles ont naturellement évolué avec le temps elles se sont appelées successivement : Ecoles militaires préparatoires, collèges et lycées militaires, lycée naval...

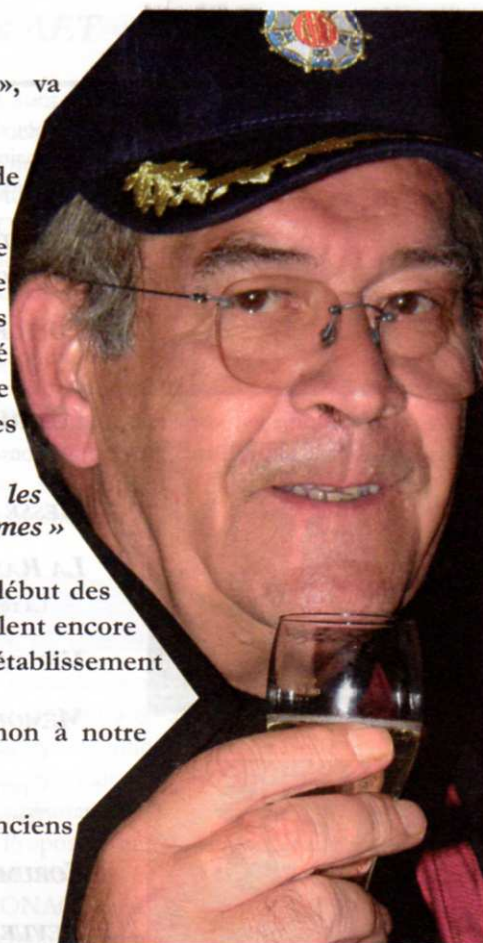
*Notre association regroupe donc actuellement tous les élèves et les anciens élèves des établissements de la Défense nationale toutes « armes » confondues.*

Chaque école naturellement a sa propre histoire car il existait au début des différenciations. À Autun par exemple, les anciens Autunois parlent encore d'École de cavalerie. À Brest, quels que soient les noms donnés à l'établissement il s'agira toujours de l'école des mousses...

*Ce centenaire s'adresse donc à tous* qu'ils soient cotisants ou non à notre association.

Mes vœux pour l'année 2010 s'adressent aux élèves, à tous les anciens élèves de ces établissements

**Michel DESGEORGES** (Au 54-62),  
Président général des AET



# Le nouveau journal...

Afin de vous aider

Si vous souhaitez nous transmettre un texte, voici ce qu'il faut retenir :

- tout texte doit être envoyé tapé sous WORD ou en RTF.
- tout texte ne doit pas dépasser 4 pages avec photos.
- tout texte doit être accompagné d'une ou de plusieurs illustrations (en TIFF, JPG, JPEG, etc).
- les illustrations sont envoyées en fichier joint et sont d'une résolution de 300 dpi minimum.

Les éléments sont envoyés à l'adresse :

[aetjournal@wanadoo.fr](mailto:aetjournal@wanadoo.fr)

La lettre trimestrielle va transmettre aux présidents de section les modalités permettant d'envoyer au siège un article dans les meilleures conditions. Des éléments envoyés par mail suivront et seront accessibles par tous auprès des présidents de section. Vous obtiendrez ainsi un gabarit et une notice explicative.

Le dernier journal a rencontré un vif succès puisque nous avons reçu à la rédaction 78 mails de félicitations et 3 mails de réprobation.

Notre objectif est de maintenir une qualité en alliant les attentes des jeunes et des moins jeunes. Notre finalité est d'assurer la bonne tenue du journal en employant une personne à tiers temps. Cette personne, qualifiée en PAO, aura pour charge d'élaborer les rubriques du journal sous la direction du rédacteur en chef et du comité de lecture. Ce poste sera financé par la recherche de publicités et par les économies réalisées sur le service pré-presses maintenant géré par nos soins.

Je profite de ce billet pour remercier une nouvelle fois le général de division Jean-Pierre Tésan (Au 63, Ai 70-72) qui a accepté de poser pour la couverture du n° 241.

Je vous remercie de nous faire parvenir vos suggestions et remarques qui permettront une amélioration de notre journal et une meilleure perception de vos attentes.

**Frédéric de Berthier**

# Editorial

## Qui sommes-nous ?

**L**e journal continue d'évoluer. Nous devons prochainement constituer un dossier pour la commission paritaire afin de bénéficier de tarifs de poste plus favorables. Pour ce faire nous devons impérativement passer par certaines contraintes telles que le respect de 60 % du contenu devant être d'intérêt général, etc.

Ces règles imposent une répartition entre le journal et le site. La taille de certains articles supérieure à 4 pages ou des hommages développés seront visibles depuis le site. Le journal donnera un résumé plus adapté à ses possibilités.

La survie du journal passe également par l'envoi de fichiers et d'images transmises via l'internet en pièces jointes. C'est une habitude à prendre et l'accès à l'informatique est possible depuis chaque section, depuis des associations ou les organismes communaux. Ce mode de fonctionnement est vital pour ceux qui reçoivent et traitent vos messages. En effet, chaque lettre demande à être retapée et mise en page, ce qui représente une heure de travail par lettre, travail impensable à réaliser pour un permanent. Le siège n'est pas une administration et se doit de faire des économies à tout niveau pour recentrer ses finances sur sa vocation principale : la mutuelle.

**Une crise identitaire** semble apparaître au sein des AET. C'est une réflexion naturelle venant des élèves des anciennes EMP face aux élèves des lycées de la Défense. Seul le lycée militaire d'Autun accueille des adolescents au collège de Changarnier. Aucun des actuels établissements n'accueille des enfants. 80 % de nos membres sont issus des écoles infantines de Billom, Tulle et des Andelys. Les lycées de la Défense ne représentent que 10 % de nos adhérents dont la moitié sont issus d'Autun.

Sans notre mutuelle, les lycées de la Défense ne pourraient distribuer autant de prix lors des cérémonies de fin d'année ; il leur faudrait restreindre leurs activités, leurs sorties. La mutuelle des AET apporte le principal soutien financier qui permet aux élèves de s'épanouir et de mener à bien de nombreux projets. Être à jour de cotisation est un devoir d'entraide inter-générationnelle pour tous les élèves et anciens élèves des EMP et des lycées de la Défense.



Frédéric de Berthier  
(Au 90-92)  
Rédacteur en chef

■ Charles Davanne (Tu 55-60) nous annonce la mise en sommeil de la section corse faute de membres acceptant de poursuivre les activités. N'existe-t-il pas d'ancien élève d'un des lycées de la Défense dans un groupement de gendarmerie, chez les Sapeurs pompiers, la Protection civile ou un légionnaire à Calvi qui veuille faire rayonner les valeurs de nos écoles ?

■ La société change et connaît une crise d'identité sans précédent. Les uns veulent un retour à l'ordre moral tandis que les autres veulent sauver

l'héritage de mai 1968. La France aime les extrêmes et les contre-pouvoirs (l'Assemblée nationale et le Sénat ; la Gendarmerie nationale et la Police nationale, etc.). Nous pouvons malgré tout constater que les lycées de la Défense restent un modèle d'éducation. Dans le cadre de l'égalité des chances l'École des Moussettes vient de « ré »-ouvrir ses portes donnant une seconde chance à des jeunes de 16 ans retrouvant ainsi une vie structurée.

■ Un père porte plainte contre l'armée française parce qu'il estime que son fils, envoyé en Afghanistan, n'avait pas à mourir sur le terrain. La disparition d'un être cher est toujours triste et il est normal qu'un père obtienne des réponses. Ce qui est moins normal c'est de passer par une plainte. Plus, il est tout à fait anormal que la presse fasse une telle publicité de cette plainte tout en occultant le valeureux sacrifice de ce jeune homme.

■ Les Américains savent célébrer leurs joies comme leurs peines. Les cinéastes s'emparent du tragique destin de ces jeunes soldats tombés trop tôt au champ d'honneur (*Apocalypse now*, *La chute du faucon noir*, etc.), qui en France acceptera de rendre le même hommage à nos héros ? Quelle ville a donné à l'une de ses rues le nom de Loïc Le Page ?

■ Un groupe d'AET va effectuer un devoir de mémoire exceptionnel. En effet pour le 65<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la Hollande, pendant 4 jours, nous allons effectuer 170 km dans des conditions extrêmes lors de la *Marche de Nimègue*. Nous serons sur les pas des 600 premiers paras français tombés sur le sol hollandais (3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> chocs). Les informations sur cet événement se trouvent au bas de la page 4.